



Communiqué de presse 02/09/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

La situation épidémiologique en Région de Bruxelles-Capitale

La situation épidémiologique en Région de Bruxelles-Capitale reste inquiétante. La Commission communautaire commune appelle à la prudence et rappelle l'importance de respecter toutes les mesures en vigueur, notamment lors d'un retour de l'étranger, pour faire en sorte que la rentrée scolaire et le retour au travail se fasse en toute sécurité et sérénité.

La prudence reste de mise pour les personnes de retour de voyage

En Région de Bruxelles-Capitale, la hausse des cas positifs est principalement due au nombre élevé de tests positifs parmi les personnes de retour d'un voyage dans une zone rouge en Europe ou dans un pays à risque hors Europe. Face à ce constat, la Commission communautaire commune réitère l'importance de remplir correctement le formulaire PLF ("Passenger Locator Form" = formulaire de localisation du passager) avant un retour de voyage, afin de permettre un suivi correct des contacts, et de suivre les instructions concernant [le testing et la quarantaine](#) lors de l'arrivée en Belgique.

Dans cette phase de la crise sanitaire, nous en appelons à la responsabilité individuelle des Bruxellois.es pour assurer que les choses se passent en toute sécurité. Lors des 10 premiers jours suivants le retour d'une zone rouge, il est recommandé de limiter fortement le nombre de contacts personnels et d'éviter tout contact avec des personnes vulnérables. Cette prudence est aussi nécessaire pour les personnes vaccinées ou disposant d'un résultat de test négatif. En cas de doute ou de symptômes liés au Covid-19 (toux, difficultés respiratoires, fièvre, courbatures, fatigue, perte du goût et/ou de l'odorat, nez bouché, mal de gorge, ou encore diarrhée), il est possible de se faire tester [gratuitement sans code de test](#) dans l'un des [8 centres de test bruxellois](#). Après un retour de zone rouge, [les tests Covid sont gratuits à Bruxelles jusqu'au 15 septembre](#).

Un testing renforcé pour les personnes de retour de zone rouge et les contacts à haut risque

Face à la situation sanitaire actuelle et à la contagiosité accrue du variant Delta, des mesures nationales supplémentaires ont été prises lors du dernier [Comité de concertation](#) et de la [Conférence interministérielle Santé Publique](#) du 26 août 2021.

Plus concrètement, depuis le 31 août 2021 :

- Lors du retour d'une zone rouge [au sein de l'Union européenne](#) ou de l'un de ces [pays](#), les personnes ne disposant pas d'un certificat de vaccination ou de rétablissement doivent se faire tester le premier et le septième jour suivant leur retour. Si les résultats des tests sont positifs, un isolement est obligatoire.
- Toute personne de retour d'une zone rouge [en dehors de l'Union européenne](#), même si elle a un certificat de vaccination ou de rétablissement, doit se faire tester le premier et le septième jour suivant son retour. Si les résultats des tests sont positifs, un isolement est obligatoire. Les personnes qui ne sont pas complètement vaccinées doivent quant à elles également respecter une quarantaine de 10 jours qui pourra être raccourcie dès réception du résultat de test négatif au 7^e jour.
- Toute personne qui a eu un [contact à haut risque](#) avec une personne positive au Covid-19, y compris les personnes entièrement vaccinées, doivent passer un test le 1^{er} et le 7^e jour suivant le contact. Une quarantaine est obligatoire pour les personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées : celle-ci a une durée de 10 jours et peut être raccourcie à 7 jours si le deuxième test est négatif.

Dans certains cas exceptionnels, il ne faut pas se faire tester et/ou se placer en quarantaine. Ces exceptions sont consultables sur le site web www.info-coronavirus.be.

Les indicateurs-clés toujours en augmentation

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants) **continue d'augmenter** : il atteint maintenant le taux de 550 le 02/09, contre 512 le 26/08. Nous constatons la plus forte augmentation dans les catégories d'âge les plus jeunes (jusqu'à 19 ans), mais le nombre d'infections dans les catégories d'âge plus élevées est également en hausse, notamment pour les 60-79 ans.

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) **augmente** et passe de 7,0% le 26/08 à 7,5% le 02/09. En revanche, le nombre de tests effectués est en baisse par rapport à la semaine dernière, avec une moyenne de 7.400 tests par jour le 02/09.

La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) est **en légère augmentation** et s'élève à 1,05 le 02/09, contre 1,03 le 26/08.

Les admissions dans les hôpitaux augmentent

Le nombre d'**hospitalisations** **continue sa hausse** et passe de 191 le 26/08 à 209 le 01/09. Le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **diminue légèrement**: il est de 68 le 26/08, contre 66 le 01/09. Néanmoins, les 21% du taux d'occupation des services de soins intensifs bruxellois ont été atteints, ce qui est très inquiétant. Un point positif : très peu de personnes actuellement admises dans les unités de soins intensifs n'a été entièrement vaccinée.

Le nombre de **décès** **reste stable** avec 7 personnes décédées ce 02/09.

Nous appelons chacun à prendre ses responsabilités et à rester prudent pour contribuer à une reprise sereine de l'année scolaire et de la vie professionnelle : respectez les gestes barrières, faites-vous vacciner, et faites-vous tester et/ou mettez-vous en quarantaine si nécessaire.

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#) et notre [compte Twitter](#).